PROCURATION

Je/Nous Soussigné(s)

Agissant en ma/notre qualité **d'Actionnaire** de la société **TAQA Morocco**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 2.358.854.200 Dirhams, dont le siège social est situé à Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida et immatriculée au Registre de Commerce d'El Jadida sous le numéro 2145 (« **TAQA Morocco** » ou la « **Société** »);

Donne/donnons procuration à	
Dunic/uunnuns prucurauun a	

à l'effet de me/nous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société devant se tenir le 23 mai 2025 à 11 heures dans les bureaux de la Société sis 29, Lotissement Guynemer, Route d'El Jadida, Oasis – 20410 Casablanca, et par voie de visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 2. Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
- 8. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées;
- 9. Approbation des conventions réglementées ;
- 10. Expiration du mandat d'un Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes ;
- 11. Fixation, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'une somme annuelle à allouer aux Membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence ;
- 12. Expiration des mandats de trois membres du Conseil de Surveillance et renouvellement de leurs mandats ;
- 13. Questions diverses;
- 14. Pouvoirs en vue des formalités.

Et, en conséquence, prendre part à tous votes et délibérations, signer toute feuille de présence, procès-verbal et autres documents se rapportant à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle susvisée.

Signé	en	deux	(2)	exemp!	laires
۸					

Le

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour procuration »